

Life Projet Intégré Nature

Les habitats marins d'intérêt communautaire

Benjamin PONGE
Fanny LE FUR

Réunion de lancement
Mercredi 15 juin



Les « Projets Intégrés »

- Life = l'instrument financier de la Commission européenne dédié à l'environnement et au climat
- Les projets Life sont des projets de démonstration / bonnes pratiques / projets pilotes
- Les « projets intégrés » (PI) ont un rôle de catalyseur pour la mise en œuvre d'un plan. Ils veillent à coordonner et assurer l'engagement de tous les acteurs pertinents pour la mise en œuvre complète d'un plan.
- Volet Nature: leur objectif est la mise en œuvre des directives Natura 2000 et donc à la fois l'**amélioration de l'état de conservation** des espèces et habitats d'intérêt communautaire et l'amélioration sur le long terme des **capacités** à suivre et évaluer l'état de conservation.



Financement des projets intégrés

Projets ambitieux:

Durée de 6-10 ans; budget de 15 à 20 M€

Cofinancement à hauteur de 60% par le LIFE. Le projet est financé à hauteur des actions proposées

Mobilisation d'au moins une autre source de financement (eu, nationale, privée)

PAF mis en œuvre par le PI

Actions complémentaires

Financement EU (autres que LIFE) nationaux ou privés

Projet LIFE Intégré

Co-financement par
le LIFE
60%

Contribution des
partenaires
bénéficiaires (en aucun
cas d'autres fonds EU)
40%

- Objectif = éviter le double financement des actions
- Autre source de financement : sous forme de lettres d'engagement
- La coordination entre les financements



Modalités de dépôt du projet

- Appels à projet annuels. Dépôt de la proposition en 2 temps
 - note conceptuelle : 26 septembre 2016;
 - proposition finale : 15 mars 2017;
 - démarrage du projet: fin 2017.



- La note conceptuelle:
 - informations concises et résumées (en tout 20 à 30 pages)
 - référence au cadre d'action prioritaire
 - en anglais (en français pour la consultation publique de cet été)
- Pour plus d'information sur le projet intégré:
 - site web du LIFE, Guide pour les candidats, guide pour l'évaluation, convention de subvention type <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/life2016/index.htm>
 - site web de l'AAMP www.aires-marines.fr/projet-life-integre



Le partenariat

- Bénéficiaire (« partenaire officiel ») : 40%/60%
- Partenaires à associer: gestionnaires, scientifiques, usagers, agences de l'eau.
- Autre type de partenariat : conventions (mais contrainte sur la sous-traitance, seuil à 35%), appels à projet
- Possibilité de mise à jour du projet +/- tous les 2 ans
- Spécificité des organismes publiques, le temps des agents permanents ne peut pas être pris en compte



Critères de sélection

Critères	Nombre de points minimum à obtenir	Nombre de points maximum à obtenir
1. Cohérence et qualité technique	10	20
2. Cohérence et qualité financière	10	20
3. Plus-value européenne: portée et qualité de la contribution aux objectifs spécifiques des domaines prioritaires du sous-programmes environnement	15	20
4. Plus-value européenne: portée et qualité de la mobilisation d'autres fonds, en particulier des fonds européens	-	10
5. Plus-value européenne: mécanismes à objectifs multiples, synergies et intégration	7	15
6. Plus-value européenne: reproductibilité et transférabilité	5	10
7. Plus-value européenne: transnationalité, marchés verts, exploitation des résultats	-	5
Total		100
Nombre minimum de points à obtenir (critères 1, 2, 3, 5 and 6)	55	85

→ Importance de la portée européenne

→ Actuellement les projets acceptés obtiennent au minimum 73/100 points



Les différents types d'actions

A – actions préparatoires (suivis, plans de gestion...)

C – actions concrètes (conservation – mise en œuvre)

D – suivi des effets des actions du projet (obligatoire)

E – sensibilisation et dissémination des résultats (obligatoire)

F – gestion et suivi de projet (obligatoire)



Sites natura 2000 existants

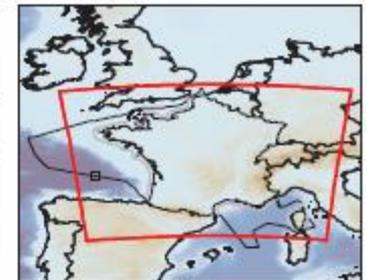
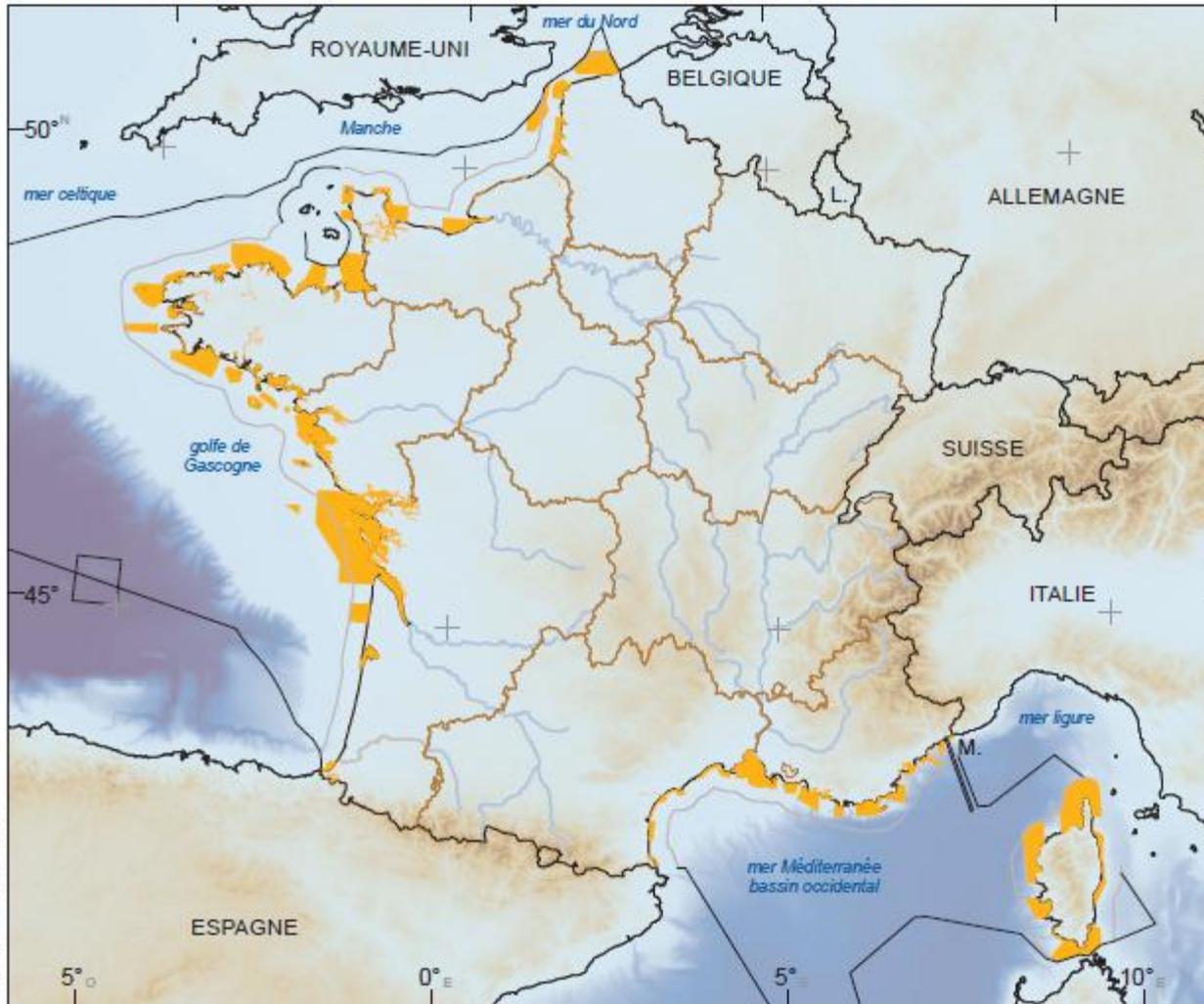


FRANCE METROPOLITAINE

Natura 2000 > sites marins de la directive habitats - faune - flore

EDITEE LE :

13/04/2016



Natura 2000

■ Sites de la directive habitats - faune - flore

Délimitations françaises

- Limite de la mer territoriale
- Limite des eaux sous juridiction
- Limites régionales

0 50 100 km

0 50 100 milles marins

Sources des données :
- Natura 2000 : CHIFF / AAMP, 2016
- délimitations maritimes françaises : SHOM, 2011
- découpages des régions métropolitaines : GARAGO, 2015
Cibles données (GEOGRAPH) :
- découpage administratif européen : ESA, no, FAO, no
- principaux faunes : SANDRE, no
- bathymétrie : GEBCO, 2014

Spécialité de cartographie : Lambert 93 / RGF93 / UTM GRS 1982



Agence des aires marines protégées

met_gmf_00000497_20100415_0000

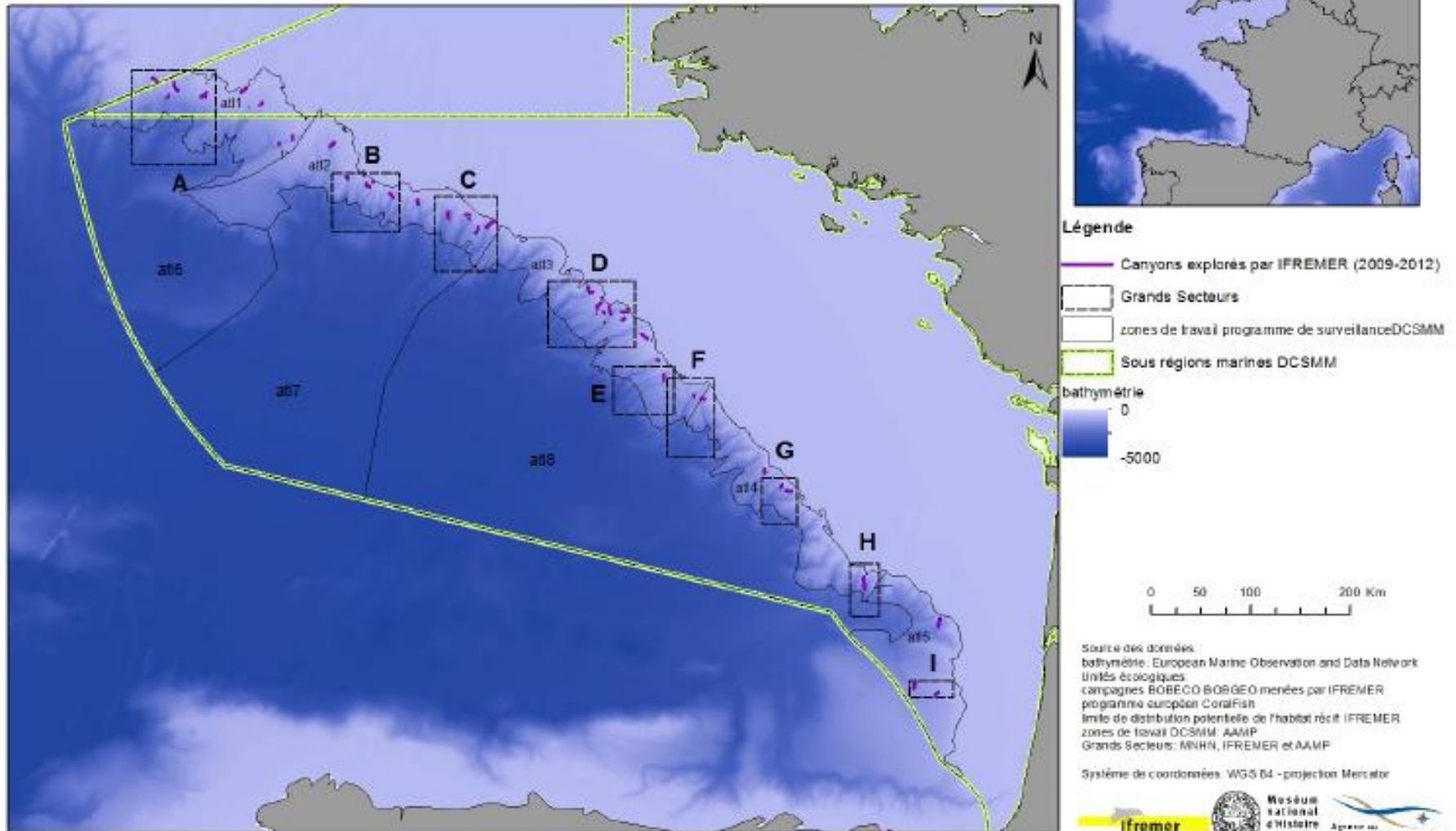
Age
aire



Grands secteurs - Atlantique

Identification des Grands Secteurs d'intérêt dans la partie française du Golfe de Gascogne

Les 9 grands secteurs



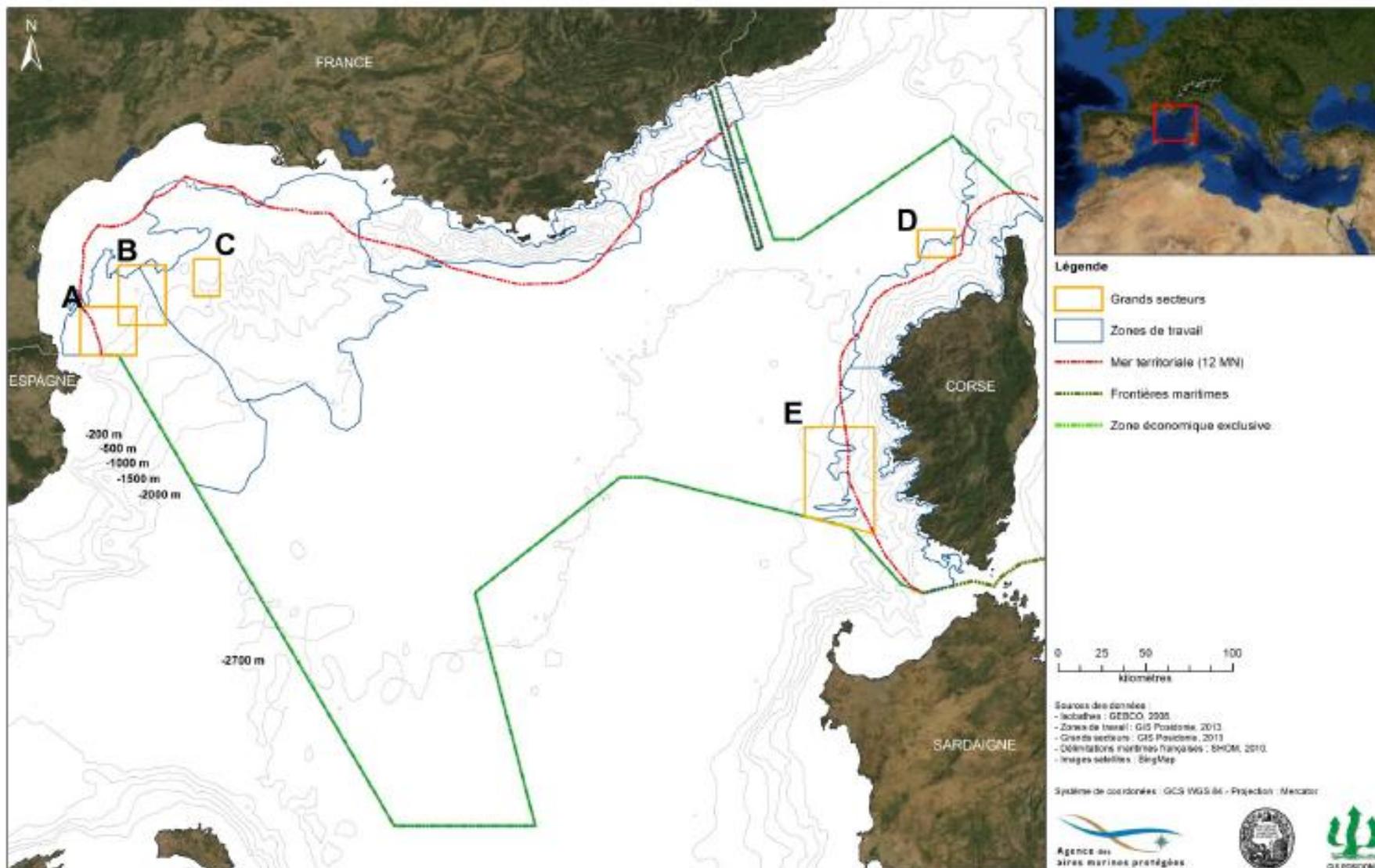
Grands secteurs - Méditerranée



IDENTIFICATION DES "GRANDS SECTEURS" D'INTÉRÊT EN MÉDITERRANÉE FRANÇAISE

EDITEE LE : 21/02/2014

Grands secteurs approuvés





Les habitats marins d'IC

Habitat		Atlantique	Méditerranée
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	U2 (-)	U2 (-)
1120	Herbiers à Posidonies (<i>Posidonion oceanicae</i>)		U1 (=)
1130	Estuaires	U2 (=)	U2 (=)
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	U1 (=)	U2 (-)
1150	Lagunes côtières	U1 (=)	U2 (=)
1160	Grandes criques et baies peu profondes	U2 (x)	U2 (=)
1170	Récifs	U1 (x)	FV (=)
8330	Grottes marines submergées ou semi-submergées	XX	U1 (=)



Habitats identifiés pour le LIFE

Habitats sédimentaires subtidaux : 1110 & 1160 (**Atl** et **Med**)

Herbiers de zostères : 1110 (**Atl** et **Med** ?)

Bancs de maërl : 1110 et 1160 (**Atl**)

Herbiers de posidonies : 1120 (**Med**)

Habitats sédimentaires intertidaux : 1130 & 1140 (**Atl** et **Med**)

Lagunes : 1150 (**Atl** et **Med**)

Récifs subtidaux : 1170-partie (**Atl** et **Med**)

Récifs intertidaux : 1170-partie (**Atl** et **Med**)

Hermelles : 1170-partie (**Atl**)

Coralligène : 1170-partie (**Med**)

Coraux profonds : 1170-partie (**Atl** et **Med**)

Grottes marines submergées ou semi submergées: 8330 (**Atl** et **Med**)



Objectifs à long terme par habitat à l'échelle biogéographique

ENJEU				
<i>Objectif à long terme</i>				
État souhaité	Niveau(x) d'exigence	Métriques	Indicateurs	Suivis (état)
<i>à moyen/court terme</i>				
Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Mesures de gestion	Suivis (efficacité)

Herbiers de zostères marines : Enjeu très fort

Représentativité de l'enjeu (France / Europe)	niveau d'enjeu (MNHN)	État de conservation de l'enjeu	Evolutions connues	Sensibilité	Fonctionnalité	Habitat isolé / limite d'aire
ND. 1/3 des herbiers Z. sp. Européens présents en France?	Niveau 1 : en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;	Europe : U2 (habitats 1110) 2006 France : U2 (habitats 1110) 2012 Menacé ou en déclin (OSPAR)	Forte régression dans les années 30 recolonisation depuis. Des régressions locales.	Haute : pressions physiques (sédiment, augmentation de la turbidité, extraction d'espèce et compétition avec certaines espèces introduites. Moyenne : modifications hydrologiques, enrichissement en nutriment (MarLIN).	<i>A compléter</i>	non

Objectif à long terme: Restauration du bon état de conservation des herbiers de zostères				Protocoles	sites suivis
Etat actuel : mauvais?	Niveau(x) d'exigence	Métriques	Indicateur d'état		
	Niveau 1 : Aire de répartition	à développer DCSMM	CATIND003 – EC herbiers de phanérogames - DCE CATIND004 - EC herbiers de zostères - PNMI travail de mise en commun	Plusieurs indicateurs travail de mise en commun	cf. ci-dessous
	Surfaces : 95% de la surface historique	Surface			13 AMP (plus de 99% au total)
	Niveau 2 : Bon état de santé (structure)	Densité, fragmentation. (+?)			9 AMP (plus de 90% au total)
	Niveau 3 : Renforcement des fonctionnalités des principaux herbiers au niveau national	à développer dans le cadre de la DCSMM			Au minimum GNB, du Golfe du Morbihan, du Trégor Goëlo et du PNMI (plus de 75% au total)

Objectif opérationnel (moyen/court terme)				Protocole et sites suivis
Facteurs d'influence	Niveau(x) d'exigence	Métriques / Indicateur	Actions/Opérations	
Besoin de renseignement de l'état de conservation des herbiers	OO1 : renseignement de l'état de conservation des herbiers			cf. ci-dessus
	- Etat de conservation connu sur les 13 AMP importantes - Suivi de la structure des herbiers des 9 AMP très importantes - Suivi des fonctionnalités des herbiers des 4 AMP principales	- % d'AMP ayant renseigné la surface - % d'AMP ayant renseigné la structure - % d'AMP ayant renseigné la fonction	- Harmonisation des protocoles - bancarisation des données - Définition d'un indicateurs fonctionnalité -renseignement du socle minimum d'indicateurs	
Perturbations physiques en général	OE_ATL_D1.1 Préserver ou protéger les espèces et habitats en renforçant la cohérence, la représentativité et l'efficacité du réseau d'aires marines protégées			
	D1C6 : The spatial extent of impacts from anthropogenic pressures on the condition of the habitat, [...] does not exceed 30% of its natural extent in the assessment area.	à développer dans le cadre de la DCSMM - intensité des activités perturbatrices sur les zones d'herbier et leurs zones	R03 Mise en place de protections fortes sur les secteurs de biodiversité remarquable. R06-Mise en place de zones de conservation halieutiques sur les	

Thématiques d'action du projet

Exemple d'un projet accepté (Belgique)

Domaines d'action

Budget

- | | | |
|---|--|----------|
| 1 | Mise en place et développement du projet | 6-10% |
| 2 | Plans de gestion de sites et gestion cohérente intersites | 15 – 16% |
| 3 | Renforcement des capacités | 15 – 22% |
| 4 | Communication | 6 - 10% |
| 5 | Développement techniques (base de données) | 13 – 20% |
| 6 | Projets de mise en œuvre | 15 – 20% |
| 7 | Programme de surveillance scientifique et socio-économique | 15 – 18% |



Thématiques d'action du projet

Exemple d'un projet marin (Espagne)

en cours d'instruction

Domaines d'action

- 1 Amélioration des connaissances pour la gestion.
- 2 Planification de la gestion
- 3 Actions de conservation

Actions de conservation :

Description dans note conceptuelle

Maintien, rétablissement et restauration d'habitats ou d'espèces marines, pour atteindre un état de conservation favorable. Réaliser un diagnostic des écosystèmes rendus.

Exemples d'actions :

Projets de minimisation d'impacts, de rétablissement et de conservation des espèces et habitats : restauration, déchets marins, collisions avec les cétacés, réduction du bruit, activités de loisir, pêche, changement climatique et espèces invasives.



Thématiques d'action du projet

Exemple d'un projet marin (Espagne)

en cours d'instruction

Domaines d'action

- 1 Amélioration des connaissances pour la gestion.
- 2 Planification de la gestion
- 3 Actions de conservation
- 4 Actions pilotes de suivi et de contrôle
- 5 Gouvernance
- 6 Renforcement des capacités
- 7 Actions socio-économiques
- 8 Suivi des effets du projet
- 9 Communication et sensibilisation
- 10 Gestion et animation du projet



Thématiques

- Planifier de la gestion
- Actions concrètes (intervention sur le milieu marin)
- Evaluation de l'état de conservation
- Analyse des effets sociaux et économiques
- Gouvernance (amélioration des processus décisionnels)
- Coordination des politiques publiques (articulation, synergies, intégration)
- Renforcement des capacités
- Communication
- Participation citoyenne
- Dimension terre-mer
- Mécanismes de financement innovants des sites Natura 2000
- Coopération internationale
- Partage et mise à disposition des données
- Sensibilisation
- Sites au large



Récap

- Projet de gestion
- Dans le montage : partage des besoins/propositions
 - Pré-projet : grandes lignes
 - Projet final : actions/partenariats précisés
- Différents partenariats possibles, différents stades
- Temps de discussion ultérieurs



Agence des
aires marines protégées



Rappel des prochaines étapes

- Participation possibles des acteurs à la note conceptuelle, jusqu'à mi septembre
 - Echanges bilatéraux
 - Consultation publique en début septembre
 - Lettre de soutien
- Dépôt de la note conceptuelle, le 26/09/2016
- Description technique et financière détaillée du projet intégré, cet hiver
 - Définition des actions détaillées
 - Renforcement du partenariat
- Dépôt du projet final, le 15/03/2017
- Démarrage du projet, au mieux en octobre 2017